

EXPRESSION POLITIQUE – JUIN 2016

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet www.crepyenvalois.fr.

GROUPE BRUNO FORTIER TEXTE DE P. FAYOLLE

RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ

Que ce soit à l'écrit ou à l'oral, souvent l'opposition municipale bafoue le choix électoral des Crépynois. Sans doute garde-t-elle la rancœur d'une défaite qu'elle ne doit qu'à ses représentants. Arrêtons l'intox et rétablissons quelques vérités.

Le groupe Foubert affirme que :

- L'idée d'une nouvelle entrée dans la ZI est abandonnée. FAUX. Le projet est inscrit au budget 2016.
- Cette voie aurait amélioré les nuisances des riverains, rue A. Sauvy. 800 poids lourds par jour passent à 1,5 m des balcons. VRAI, MAIS. Qui a délivré le permis de construire ? A. Foubert quand il était maire. Pas une pensée alors pour les futurs occupants. Il aurait dû s'appuyer sur une étude urbaine.
- L'opération « Voisins vigilants » est une idée qu'il a présentée en 2013. VRAI, MAIS. Il ne l'a JAMAIS mise en place. NOUS OUI depuis mars.

M. Houllier dit que :

- Le dossier de la construction du dojo est vide (financement, calendrier). FAUX. Ce sera une maison des arts martiaux et de combat. C'est moins réducteur. Pour les éléments, s'il avait assisté au conseil municipal et à la commission, il les aurait. Mais il n'y vient pas.
- L'étude sur la maison de santé est payée par les Crépynois. FAUX. C'est financé à 100% par l'ARS. Sujet évoqué en réunion. Mais où était donc M. Houllier ?

**Les élus du groupe Bruno Fortier
A Crépy, notre parti c'est vous.**

GROUPE ARNAUD FOUBERT TEXTE DE J. CARREL-TORLET

Comment est utilisé l'argent de nos impôts ? Chacun d'entre nous se le demande. Le Maire et son équipe en sont les garants. Mais leur devoir est également de prévoir l'avenir. Alors au-delà des réunions plénières où les paroles s'envolent où en est-on ?

La nouvelle municipalité veut nous montrer et nous démontrer sa capacité à désendetter la ville. On comprend que cela soit une obsession pour un Maire qui était élu et membre de la majorité à l'origine de la dette. Les dépenses de fonctionnement et charges de personnel semblent maîtrisées. Mais le périmètre n'est plus le même car des dépenses sont désormais transférées à la communauté de communes.

En 2015, la baisse des aides de l'Etat a été plus que compensée par les 470 000€ supplémentaires prélevés sur les ménages crépynois (taxe sur le foncier bâti, taxe d'habitation).

Alors depuis 2014 et jusqu'en 2020, quels sont les projets connus du Maire pour le mieux vivre du plus grand nombre de crépynois ?

Le premier, un dojo (maison des arts martiaux) coute la modeste somme de 4 600 000 €.
Le second, une étude de 432 000 € pour un projet urbain, dont le premier rapport d'étape vient d'être rendu. Disons-le, c'est au mieux une mise à jour et au pire un mauvais copier d'études précédentes.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.

GROUPE JÉRÔME FURET
TEXTE DE J.FURET

Le centre aquatique du Valois est une structure intercommunale. Mais la ville a largement participé au financement de cette réalisation en « offrant » les terrains et en aménageant parkings et voies d'accès. La ville a également acté, en 2007, une participation de 160 000 euros qu'elle verse chaque année à la CCPV. Il s'agissait alors de participer au financement de 2 couloirs supplémentaires.
Problème : aucune date de fin n'a été mentionnée. La ville est donc en quelque sorte condamnée à verser cette somme jusqu'à la fin des temps ! Dans la presse, l'ancien maire, qui est également l'ancien président de la CCPV, estime qu'il suffit « de faire un avenant et de préciser que le nombre d'annuités sera de 25. » Soit. Mais encore faut-il qu'une majorité d'élus de la CCPV soient d'accord. Et s'ils le sont, c'est quand même 4 millions d'euros, soit un quart du coût total de l'équipement, que la ville aura versé. Un peu cher, quand même, pour deux petits couloirs d'eau.
Le maire actuel a indiqué qu'il allait essayer de négocier avec ses collègues. Espérons, pour les finances communales, que le 1er vice-président de la CCPV qu'il est, soit entendu !

Le groupe des élus de gauche du "Meilleur pour Crépy"

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR
TEXTE DE J-P LETOURNEUR

Madame, Monsieur, cette rubrique présente l'avantage d'informer nos concitoyens sur des faits passés soigneusement sous silence, par la majorité municipale. Cependant, il importe de rétablir la vérité, déformée par certains élus, dans la perspective d'en tirer ensuite un avantage électoral... A cet égard, le droit de réponse des gérants de la Maison Médicale du Valois, apporte un démenti, dans le n° 425 d'avril, aux rumeurs infondées de sa fermeture d'ici deux ans. Diffuser des informations inexactes est irresponsable de la part d'élus de notre Conseil Municipal. **Notre Maison Médicale, nous devons tous y tenir et surtout la soutenir, plutôt que, d'envisager la construction hypothétique du Maire.**

Par ailleurs, la gauche critique (une des seules choses qu'elle sait faire à Crépy-en-Valois), la fermeture de la maison du Conseil Général ! **Il s'agit là, d'une décision de la majorité de droite du Conseil départemental, et non, du Conseiller départemental FN du Canton.**

Pour mémoire, les socialistes, les verts et les communistes, se sont désistés en rase campagne, aux élections régionales de décembre 2015 ! L'UMP, n'en demandait pas tant !

Avec des citoyens pareils, l'épopée de VALMY aurait tourné au désastre !

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER
TEXTE DE M. HOULLIER

Parlons donc du plan d'urbanisme puisque nous avons assisté à une présentation à la Mairie par la société chargée de cette fameuse étude à 430.000 euros . Après un an de travaille , nous avons reçu un document d'une centaine de pages , dans lequel , je n'ai rien vu d'intéressant , beaucoup de statistiques , pas d'idée nouvelle , pas de plan directeur dans un futur proche pour notre ville , en conclusion , j'ai été très déçu de découvrir ce dossier qui nous coute tout de même 140.000 euros (1ère tranche de paiement) . Mes chers contribuables Crépinois , car oui , c'est vous qui payez , je vous encourage à demander une copie de cette étude , puisque notre Maire nous dit qu'il est pour la transparence , et vous jugerez si ce document vaut vraiment un tel prix !

Connaissant la qualité du personnel que nous avons dans le service Urbanisme à la Mairie , je suis absolument convaincu que cette équipe aurait pu réaliser cette même étude , sans avoir besoin de ressource externe (économie de 140.000 euros) qu'elle aurait été aussi bien faite et dans un délai bien plus court ; Monsieur le Maire nous répétant sans cesse qu'il était l'homme des économie et bien là , il s'est trompé complètement !

Michel Houllier (Groupe En avant pour Crépy-en-Valois)